



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48

[www.fr.ch/ce](http://www.fr.ch/ce)

Aux médias accrédités auprès de la  
Chancellerie d'Etat

*Fribourg, le 26 mars 2021*

Communiqué de presse

## **Des comptes 2020 équilibrés grâce à des revenus supplémentaires et d'importants prélèvements sur la fortune**

*Une part au bénéfice de la BNS plus importante que prévue, un recours accru aux fonds et provisions ainsi qu'une évolution favorable des revenus fiscaux ont permis à l'Etat de Fribourg de boucler les comptes 2020 avec un résultat positif de 0,8 million de francs. Ce résultat prend en compte des dépenses conséquentes liées à la pandémie de Covid-19.*

Dans sa séance du 23 février 2021, le Conseil d'Etat a arrêté les résultats des comptes 2020 qui se présentent de la manière suivante :

- > un excédent de revenus du compte de résultats s'élevant à 0,8 million de francs ;
- > un excédent de dépenses de 102,1 millions de francs au compte des investissements ;
- > une insuffisance de financement de 13 millions de francs ;
- > un degré d'autofinancement de 87,3 %.

<b>Compte de résultats</b>	<b>Comptes 2020</b>	<b>Budget 2020</b>	<b>Variations</b>	<b>Comptes 2019</b>
	en millions de francs			
Revenus	<b>3938,2</b>	3720,6	+ 217,6	3701,4
Charges	<b>3937,4</b>	3720,2	+ 217,2	3689,3
Excédent de revenus (+) / de charges (-)	+ 0,8	+ 0,4	+ 0,4	+ 12,1

Le résultat des comptes 2020 comprend la constitution d'une provision de 85 millions de francs qui servira à court terme à faire face aux dépenses que l'Etat engage dans les moyens de lutte contre les effets de la pandémie.

## I. Des revenus à la hausse en raison des versements de la BNS et des prélèvements sur la fortune

Les revenus de l'exercice 2020 s'élèvent à 3938,2 millions de francs, soit un chiffre de 5,8 % supérieur au budget. La situation se présente comme suit :

Revenus	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Variations par rapport au budget 2020	Variations par rapport aux comptes 2019
	en millions de francs	en %			
Fiscalité cantonale	1428,4	1401,5	1404,1	+ 26,9	+ 1,7
Revenus des biens, taxes, émoluments et contributions	480,0	395,2	431,4	+ 84,8	+ 11,3
Transferts	1717,7	1726,0	1717,4	- 8,3	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	245,1	154,3	91,6	+ 90,8	+ 167,6
Revenus extraordinaires	22,6	-	21,1	+ 22,6	+ 7,1
Imputations internes	44,4	43,6	35,8	+ 0,8	+ 24,0
<b>Total</b>	<b>3938,2</b>	<b>3720,6</b>	<b>3701,4</b>	<b>+ 217,6</b>	<b>+ 6,4</b>

La croissance globale des revenus, de plus de 217 millions de francs par rapport au budget, s'explique principalement par les points suivants :

- > le poste « Revenus des biens, taxes, émoluments et contributions » présente un écart positif important de 21,5% par rapport au budget, ceci grâce au versement de la part au bénéfice de la BNS de 99,3 millions de francs ;
- > le poste « Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux » présente une croissance significative de + 58,8% par rapport au budget, respectivement 90,8 millions de francs. Les prélèvements opérés sont à mettre en lien avec les dépenses et engagements liés aux efforts de la lutte contre le Covid-19 et ses effets ;
- > les produits de la fiscalité cantonale sont légèrement supérieurs au budget (+ 1,9%) en raison principalement de l'évolution positive de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qui augmente de 22,5 millions de francs (+ 2,7%) ;
- > l'évolution constatée dans le poste « Revenus de transferts » provient en grande partie de la diminution significative de la part à l'impôt anticipé (- 15,3 millions de francs) ;
- > les revenus extraordinaires sont dus pour l'essentiel aux résultats d'un retraitement des immobilisations par l'HFR, compensés toutefois par une charge équivalente.

## II. Des charges courantes maîtrisées mais d'importantes charges extraordinaires dues à la pandémie

Le total des charges de fonctionnement de l'année 2020 s'élève à 3937,4 millions de francs, soit 217,2 millions de francs de plus (+ 5,8%) que prévu au budget. Ces charges sont toutefois inférieures au budget si l'on défalque les charges supplémentaires liées à la crise sanitaire.

Charges	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Variations par rapport au budget 2020	Variations par rapport aux comptes 2019
	en millions de francs	en %			
Personnel	1340,5	1336,5	1308,1	+ 4,0	+ 2,5
Transferts	1833,3	1757,1	1707,3	+ 76,2	+ 7,4
Consommation de biens et services	384,3	396,1	368,1	- 11,8	+ 4,4
Amortissements	117,1	127,3	122,1	- 10,2	- 4,1
Charges financières et comptables	50,0	47,6	40,8	+ 2,4	+ 22,5
Financements spéciaux	190,8	55,6	97,5	+ 135,2	+ 95,7
Charges extraordinaires	21,4	-	45,4	+ 21,4	- 52,9
<b>Total</b>	<b>3937,4</b>	<b>3720,2</b>	<b>3689,3</b>	<b>+ 217,2</b>	<b>+ 6,7</b>

Le dépassement constaté au niveau des charges est imputable aux conséquences de la pandémie qui se reflètent tant dans les opérations comptables de clôture et à l'attribution à des fonds, que dans les charges de transfert :

- > globalement, les charges supplémentaires nettes en lien avec la pandémie se sont élevées à 77,1 millions de francs dans les comptes 2020, dont 24,4 millions de francs se rapportant aux différentes mesures de soutien à l'économie et 31 millions de francs concernant un soutien aux hôpitaux publics. Un montant de 15,9 millions de francs est imputable aux charges spécifiques à l'Organe cantonal de conduite et à la Task Force DSAS. Plusieurs autres charges sont également attribuables à la pandémie, mais n'ont pas généré de dépenses supplémentaires par rapport au budget ;
- > la croissance de la masse salariale de 4 millions de francs par rapport au budget (+ 0,3%) s'explique d'une part par des dépenses supplémentaires de 7 millions de francs de charges de personnel auxiliaire à la HES-SO//FR couvertes par des recettes externes et d'autre part par un surplus de 2,4 millions de francs du coût du personnel enregistré dans le secteur spécifique de l'Université, là aussi entièrement financé par des ressources extérieures. A cela s'ajoutent 2,3 millions de francs de charges de personnel engagé dans différents services concernés par des mesures en lien avec la crise sanitaire et qui ont été compensés en grande partie par des recettes supplémentaires ;
- > les charges de transferts ont largement dépassé l'estimation budgétaire (+ 76,2 millions de

francs). Cet écart s'explique principalement par les différentes mesures prises dans le cadre de la crise sanitaire (+ 62,5 millions de francs en brut globalement), ainsi que des hospitalisations hors canton (+ 14,6 millions de francs) ;

- > les charges de consommation de biens et services et les autres charges d'exploitation respectent globalement la cible budgétaire, malgré un volume de 18,3 millions de francs de charges supplémentaires, non prévues au budget, induites par la pandémie.
- > la variation par rapport au budget du poste « Financements spéciaux » est due principalement à la constitution d'une provision liée aux effets de la crise sanitaire (+ 85 millions de francs) ainsi qu'à la constitution du fonds des mesures de relance (+ 50 millions de francs).

### III. Un volume d'investissements en repli

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019*
	en millions de francs	en millions de francs	en millions de francs
Dépenses d'investissements	133,1	187,9	181,5
Dépenses d'entretien des bâtiments et des routes	31,4	31,2	32,7
<b>Total</b>	<b>164,5</b>	<b>219,1</b>	<b>214,2</b>
Autofinancement en % des investissements nets	87,3	59,6	115,8

\* Hors entretien des routes nationales

Les effets de la pandémie se reflètent également au niveau des investissements qui ont été freinés en 2020. Ainsi les dépenses du compte des investissements sont inférieures de 29,2% à ce qui avait été estimé initialement. Certaines dépenses, en particulier pour les aménagements routiers et les constructions d'immeubles ont été moindres et des achats de titres (Bluefactory Fribourg Freiburg SA) ont été reportés. Plusieurs subventions d'investissements ont été moins importantes que prévues, notamment en ce qui concerne la construction du bâtiment Smart Living Lab, mais également dans les domaines de l'énergie et des endiguements. L'entretien des bâtiments et des routes dépasse légèrement les volumes prévus au budget, mais se situe en dessous de ceux enregistrés aux comptes 2019.

### IV. Opérations sur les fonds et les provisions

Par rapport au budget, le recours aux prélèvements sur les fonds et financements spéciaux en 2020 a été nettement plus important que les prévisions budgétaires (+ 90,8 millions de francs). Cet écart s'explique pour deux raisons majeures. D'une part, le plan de relance décidé à l'automne 2020 a conduit à la dissolution de deux fonds afin de créer un fonds doté de 50 millions de francs destiné à financer les différentes mesures composant ce plan, en faveur de l'économie, du sport et de la culture. En 2020, 4,1 millions de francs ont déjà été prélevés sur ce nouveau fonds afin de couvrir les premières dépenses liées à ces mesures. D'autre part, au vu des engagements majeurs pris par l'Etat dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie et compte tenu des prévisions de dépenses, le Conseil d'Etat a décidé de créer une provision de 85 millions de francs, spécifiquement destinée à couvrir au moins en partie les importantes charges à venir à court terme.

A relever également les prélèvements suivants :

- > 19,2 millions de francs, conformément au budget, destiné à financer le soutien temporaire alloué par l'Etat en faveur des communes et des paroisses dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme fiscale des entreprises ;
- > 10 millions de francs pour les hospitalisations hors canton et 5,1 millions pour le décompte des prestations 2019 de l'HFR et du RFSM en raison d'un niveau d'activités supérieur à celui prévu au budget.

## **V. Effets de la révision de la CPPEF sur la fortune**

Le peuple fribourgeois ayant accepté la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat (CPPEF), les comptes 2020 enregistrent formellement l'engagement de l'Etat vis-à-vis de la CPPEF, à savoir le financement à venir des mesures transitoires et compensatoires. A cet effet, un montant de 325 millions de francs a été intégré au bouclage des comptes 2020, réduisant d'autant la fortune de l'Etat.

## **VI. Conclusion**

Au vu des éléments qui ont impacté l'année 2020, le résultat positif des comptes peut être qualifié de tout à fait satisfaisant. Celui-ci s'explique par une progression significative et non prévue de certaines recettes, par un recours relativement massif à la fortune, mais également grâce à une bonne maîtrise des charges courantes. Cette constellation a permis de faire face aux charges extraordinaires liées à la pandémie de Covid-19. Il s'agit également de relever que les comptes 2020 enregistrent, au niveau du bilan, les engagements de l'Etat liés à la révision de la CPPEF.

Malgré les incertitudes relatives tant à la durée qu'à l'intensité des effets liés à la pandémie, le Conseil d'Etat se veut résolument optimiste et il continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la population, endiguer les effets de la pandémie sur l'économie du canton et assurer les prestations de l'Etat sur le long terme.